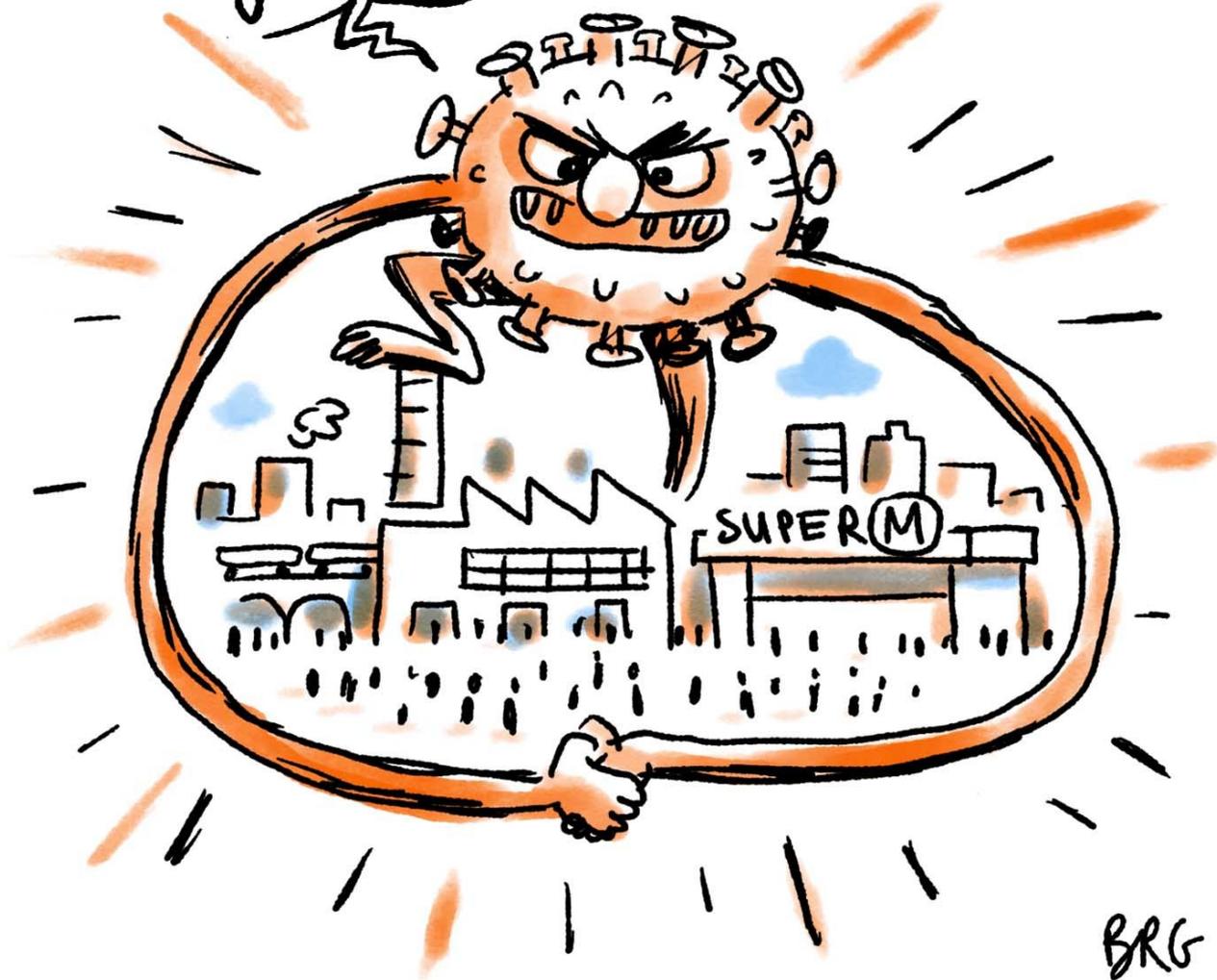


# Le PIB

## Le coronavirus paralyse la croissance

*L'économie, je la confine !*



# Le PIB

L'épidémie de Covid-19 provoque un **recul brutal du produit intérieur brut** (PIB) européen et mondial. Indicateur le plus scruté pour évaluer l'état de nos économies, le PIB n'apporte pas d'information sur le bien-être des populations.

---

## L'ACTU

La Commission européenne a publié la semaine dernière ses prévisions économiques pour l'année 2020. Du fait des mesures de confinement mises en œuvre mi-mars dans la plupart des États membres en raison de l'épidémie de Covid-19, elle prévoit une chute du produit intérieur brut (PIB) de 7,4 % cette année dans l'UE. « Il est désormais clair que **l'UE est entrée dans la récession économique la plus profonde de son histoire** », écrit la Commission. Si elle prévoit un recul du PIB dans l'ensemble des États membres, les plus fortes baisses sont attendues en Grèce (-9,7 %), en Italie (-9,5 %) et en Espagne (-9,4 %). En France, le PIB devrait se contracter de 8,2 %. François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France, la banque centrale française, a déclaré hier que le confinement a « coûté sur la croissance annuelle près de 6 % de perte ».

---

## L'ÉCLAIRAGE

### Qu'est-ce que le PIB ?

Le PIB, ou produit intérieur brut, mesure la production de biens et services, secteurs privé et public confondus, sur un territoire pendant une période donnée. Pour le calculer, on retient pour chaque entité la valeur ajoutée, c'est-à-dire la différence entre la production et les consommations intermédiaires. Par exemple, un boulanger utilise de la farine pour produire son pain. Mais cette farine est déjà comptabilisée dans la production de son fabricant. Pour ne pas la compter deux fois, on l'écarte du calcul. La valeur ajoutée retient en revanche la rémunération du travail, l'utilisation du matériel et la marge du boulanger.

L'activité du secteur public est évaluée à partir des coûts, notamment les salaires, puisqu'elle ne donne pas lieu à une vente sur un marché. « Le PIB, qui mesure la richesse produite, correspond donc également à l'ensemble des revenus distribués, mais aussi à la consommation et à l'investissement et donc à la dépense », précise dans une note explicative [PDF] l'institut de statistiques Insee, chargé en France de son calcul. On peut ainsi reconstituer le PIB en totalisant la demande (consommation, investissement, etc.) ou les revenus distribués. En 2019, le PIB français s'élevait à 2 316 milliards d'euros, selon l'Insee. La croissance mesure la variation du PIB sur une période donnée, hors inflation.

### Quelles sont les limites du PIB ?

La **notion de PIB a été créée en 1934** par l'économiste américain **Simon Kuznets**. Il l'a imaginée à la demande du Congrès des États-Unis qui souhaitait disposer d'un indicateur pour évaluer les effets de la Grande Dépression, la crise économique qui a suivi le krach boursier de 1929. L'évolution du PIB est l'indicateur le plus scruté par les gouvernements et par les institutions internationales telles que le FMI, un organisme chargé de garantir la stabilité financière mondiale. Pourtant, le PIB ne mesure pas l'ensemble des richesses créées. Il exclut le travail bénévole, qu'il soit réalisé dans le foyer (jardinage, bricolage, ménage, éducation des enfants) ou dans le secteur associatif.

L'évaluation du PIB peut donc être faussée. Par exemple, une famille qui déciderait de ne plus effectuer son ménage, mais de le sous-traiter ferait augmenter le PIB sans qu'une nouvelle activité productive soit réellement créée. Le PIB intègre des activités qui peuvent être nuisibles pour la société ou l'environnement et ne dit rien des inégalités. Dès sa création, **Simon Kuznets** avait déclaré que le PIB pouvait « difficilement servir à évaluer le bien-être d'une nation ». D'autres indicateurs ont été créés pour le compléter, comme l'indice de développement humain qui se fonde sur trois critères : le PIB par habitant, l'espérance de vie et la durée moyenne de scolarisation.

### **En quoi consiste une récession ?**

La **récession** est une période pendant laquelle l'activité économique d'un pays recule. « Le plus souvent, on parle de récession si l'on observe un recul du PIB sur au moins deux trimestres consécutifs », précise sur son site l'institut national de statistiques Insee. Lorsque le taux de croissance baisse sur un trimestre seulement, on parle de **croissance négative** ou de **contraction**. La France est entrée en récession, car son PIB a baissé de 0,1 % au dernier trimestre 2019 et de 5,8 % au premier trimestre 2020. Une récession peut être causée par divers événements, tels qu'un choc économique (flambée des prix du pétrole, catastrophe naturelle, hausse des impôts, etc.).

Le **choc peut affecter négativement l'offre** – les quantités produites sont réduites – ou la demande – les ménages et les entreprises consomment moins. La pandémie de Covid-19 crée à la fois un choc d'offre et de demande. En période de récession, les entreprises réduisent leurs investissements, gèlent les embauches, voire licencient. Certaines font faillite. Les ménages subissent des pertes de revenus qui peuvent compromettre leur capacité à rembourser leurs emprunts. La récession diminue aussi les recettes fiscales puisque celles-ci dépendent des bénéfices des entreprises, des revenus des ménages et de leur consommation.

---

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

### **Limites du PIB.**

Dans la revue trimestrielle Idées économiques et sociales, l'économiste Yves Besançon détaille les limites du PIB et présente **plusieurs autres indicateurs** plus à même de mesurer le bien-être d'un pays et de sa population, comme l'indice de progrès véritable qui prend en compte les dégâts sociaux et environnementaux.

### **Récession.**

Comment une entreprise peut-elle **survivre à une récession** et prospérer par la suite ? Le journaliste Walter Frick répond à cette question dans la revue Harvard Business Review en présentant les résultats de plusieurs études économiques. Il montre les bienfaits du chômage partiel et les dangers de l'endettement.

Source: <https://www.brief.eco>